

## ▶▶ FAITS SAILLANTS

- 2.... Votre nouveau conseil d'arrondissement
- 4.... Horaire des Fêtes
- 6.... Plus d'arbres dans nos quartiers
- 7.... Réaménagement du parc Saint-Roch

- 8.... Programme Accès-Loisirs
- 9.... Activités pendant les Fêtes
- 10.. Programmation culturelle hiver-printemps 2018
- 12.. Nouveaux services numériques



DÉNEIGEMENT ▶ PAGE 3



PARC FRÉDÉRIC-BACK ▶ PAGE 5



Le tournesol | Bulletin de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension

HIVER 2017-2018 | VOLUME 10, NUMÉRO 2

### MAISON DE LA CULTURE CLAUDE-LÉVEILLÉE

## Lever de rideau imminent

**Attendue depuis longtemps, la maison de la culture Claude-Léveillé sera bientôt réalité! Alors que les dernières touches y sont apportées, le nouveau lieu culturel de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension se met sur son 31 afin de vous ouvrir grand ses portes à la fin février (voir encadré ci-dessous).**

Implantée au rez-de-chaussée du centre Jean-Marie-Gauvreau (911, rue Jean-Talon Est), la maison de la culture rassemble sous un même toit une salle de spectacle de qualité professionnelle de 250 places, une salle de médiation culturelle, une spacieuse salle d'exposition et un grand foyer pour l'accueil des citoyens. La mémoire de Claude Léveillé sera également immortalisée dans un espace hommage relatant l'œuvre de ce grand artiste de la chanson québécoise, natif de Villeray.

Grâce à ses nouvelles installations, la maison de la culture sera en mesure de vous présenter une programmation plus riche et vibrante que jamais! Arts visuels, danse, cinéma, théâtre, chanson, musique: vous aurez accès gratuitement à une foule d'activités culturelles à deux pas de la station de métro Jean-Talon. Les familles pourront également y retrouver des spectacles pour le jeune public.



© Les architectes FABG

### CÉLÉBREZ VOTRE NOUVELLE MAISON DE LA CULTURE

**Place à la fête! Du 23 au 25 février**, venez découvrir la maison de la culture Claude-Léveillé durant des journées portes ouvertes gratuites. De nombreuses prestations artistiques rythmeront l'événement pour le plaisir de tous.



Pour connaître en primeur la programmation des portes ouvertes, abonnez-vous à l'infolettre de l'arrondissement : [ville.montreal.qc.ca/vsp/infolettre](http://ville.montreal.qc.ca/vsp/infolettre)

### UNE MAISON, TROIS ŒUVRES

En plus des nombreuses œuvres qui seront exposées entre ses murs, la maison de la culture fera une place de choix à l'art public. Dans le vestibule sera intégrée l'œuvre *Moments* de l'artiste Julie Favreau, constituée d'une mosaïque photographique s'inspirant de l'arrondissement et de ses résidents. À l'extérieur, on retrouve *Translation\_2*, une mise en lumière du bâtiment et de ses abords dans le cadre de *Faisceaux d'histoire*, legs du 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal. Cette œuvre côtoiera celle de Claude Lamarche, *Temps d'heures*, déjà présente sur le site.

▶▶▶ COMMENT JOINDRE L'ARRONDISSEMENT

311 | [vsp@ville.montreal.qc.ca](mailto:vsp@ville.montreal.qc.ca)

**Bureau Accès Montréal**

405, avenue Ogilvy, bureau 100  
Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30

**Bureau des permis et de l'inspection**

405, avenue Ogilvy, bureau 100  
Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h  
et de 13 h à 16 h 30

514 868-3509 | [ville.montreal.qc.ca/vsp](http://ville.montreal.qc.ca/vsp)

**f Facebook**

Joignez-vous à la communauté Facebook de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension pour ne rien manquer des nouvelles de votre arrondissement et des activités organisées près de chez vous.

[facebook.com/arrondissement.vsp](https://facebook.com/arrondissement.vsp)

**t Twitter**

Suivez-nous pour obtenir de l'information pratique en temps réel : nouveaux projets, entraves à la circulation, déneigement, programmation dans les parcs, etc.

[@mtl\\_vsp](https://twitter.com/mtl_vsp)

**Instagram**

Suivez-nous dès maintenant sur Instagram et partagez vos photos de l'arrondissement en utilisant **#vsmpe**. [@mtl\\_vsp](https://twitter.com/mtl_vsp)

**Flickr**

Consultez toutes les photos des événements de l'arrondissement et voyez ce qui se passe dans votre quartier!  
[flickr.com/mtl\\_vsp](https://www.flickr.com/photos/mtl_vsp/)

**Le bulletin de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension**

HIVER 2017-2018 | Volume 10, numéro 2

Publié deux fois l'an et imprimé à 60 000 exemplaires sur du papier recyclé. Distribué aux résidents et commerçants de l'arrondissement.

**Dépôt légal :** Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada  
ISSN 1916-7571

**Production :** Division des relations avec les citoyens, des communications et du greffe

**Impression :** Deschamps Impression

**Design et production :** Tabasko

**Révision :** La couleur des mots

**Ensemble, écrivons une nouvelle page de notre arrondissement**

Chères voisines, chers voisins,

**Le 5 novembre dernier, vous m'avez témoigné votre confiance en m'élisant mairesse de notre arrondissement et je vous en suis grandement reconnaissante. J'entame ce premier mandat avec beaucoup de fierté et d'enthousiasme. Ce qui m'anime avant tout, c'est un profond sentiment d'engagement envers la population de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension.**

De la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale à la lutte contre les îlots de chaleur, en passant par l'accessibilité et la salubrité des logements, les défis sont nombreux dans notre arrondissement. Afin de les relever, j'ai le privilège d'avoir à mes côtés mes collègues Sylvain Ouellet, conseiller de la Ville pour le district de François-Perrault, Rosannie Filato, nouvellement élue conseillère de la Ville pour le district de Villeray, Mary Deros, conseillère de la Ville pour le district de Parc-Extension, et Frantz Benjamin, conseiller de la Ville pour le district de Saint-Michel.

Tous les efforts seront réunis pour rendre nos milieux de vie encore plus agréables, inclusifs et sécuritaires pour les familles, les jeunes et les aînés. Mon équipe et moi nous engageons à poursuivre le verdissement et la sécurisation des rues et ruelles, à soutenir les organismes communautaires, à stimuler le développement économique et social tout en vous offrant des services de proximité de qualité et des activités culturelles, sportives et de loisirs adaptées à vos intérêts.

Pour faire avancer notre arrondissement, nous avons aussi besoin de vous! Je vous invite à communiquer avec nous en tout temps pour nous faire part de vos préoccupations et de vos idées pour améliorer nos milieux de vie. Je vous invite aussi à venir poser vos questions à vos élus durant les séances du conseil d'arrondissement, qui se tiennent tous les premiers mardis du mois, sauf exception, ou de nous interpeller dans la rue ou dans les lieux publics.

Au nom de mes collègues du conseil d'arrondissement, je vous souhaite de joyeuses Fêtes!



**Giuliana Fumagalli**

**Mairesse d'arrondissement**

514 872-8173

[giuliana.fumagalli@ville.montreal.qc.ca](mailto:giuliana.fumagalli@ville.montreal.qc.ca)



**Rosannie Filato**  
**Conseillère de la Ville**  
**District de Villeray**

514 872-0755

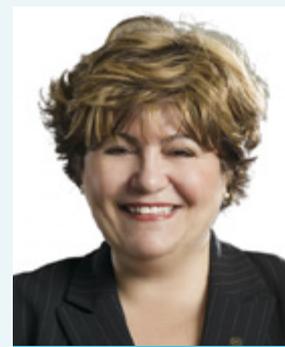
[rosannie.filato@ville.montreal.qc.ca](mailto:rosannie.filato@ville.montreal.qc.ca)



**Sylvain Ouellet**  
**Conseiller de la Ville**  
**District de François-Perrault**

514 872-7763

[sylvain.ouellet@ville.montreal.qc.ca](mailto:sylvain.ouellet@ville.montreal.qc.ca)



**Mary Deros**  
**Conseillère de la Ville**  
**District de Parc-Extension**

514 872-3103

[mderos@ville.montreal.qc.ca](mailto:mderos@ville.montreal.qc.ca)



**Frantz Benjamin**  
**Conseiller de la Ville**  
**District de Saint-Michel**

514 872-7800

[frantz.benjamin@ville.montreal.qc.ca](mailto:frantz.benjamin@ville.montreal.qc.ca)

## Fin prêts à affronter l'hiver

Montréal ne serait pas Montréal sans l'hiver. Neige, grésil, verglas, pluie, tempêtes : quelle que soit l'humeur de dame nature, nos équipes sont mobilisées afin de veiller à l'entretien sécuritaire des 358 kilomètres de trottoirs et des 220 kilomètres de chaussée.

### Pour des opérations rapides

Durant les opérations de déneigement, soyez attentif à la signalisation orange aux abords des voies publiques.

Pour déneiger plus rapidement les rues, le chargement de la neige est effectué 24 heures sur 24. Les interdictions de stationner sont de 7 h à 19 h ou de 19 h à 7 h.

Votre collaboration est essentielle au bon déroulement des opérations de déneigement. En tout temps, assurez-vous de **respecter la signalisation** et de **déplacer votre véhicule** lorsqu'une interdiction de stationner est en vigueur. Vous éviterez ainsi le remorquage de votre véhicule en plus de contribuer à la fluidité des opérations de déneigement. Moins il y aura de remorquages, plus rapidement les voies seront déneigées.

Merci de votre collaboration!



### Conseils durant les tempêtes hivernales

- Limitez vos déplacements
- Privilégiez autant que possible le transport collectif
- Empruntez davantage les artères principales déblayées et prévoyez plus de temps pour vous rendre à destination
- Faites preuve de prudence pendant vos déplacements et près des appareils de déneigement
- Dans la rue, garez votre voiture à 30 centimètres du trottoir pour faciliter le déplacement des véhicules de déneigement
- Stationnez votre véhicule en parallèle du trottoir plutôt qu'en angle
- Ne déposez pas les sacs d'ordures et de recyclage sur les bancs de neige ni les trottoirs
- Évitez de pelleter la neige sur les trottoirs ou dans la rue

### LE DÉNEIGEMENT EN CHIFFRES

**220** kilomètres de chaussée

**358** kilomètres de trottoirs

**21** chenillettes pour déblayer les trottoirs

**28** niveleuses pour déblayer les rues

**10** épanduses de fondants et d'abrasifs

**10** souffleuses à neige

**85** camions de chargement

**280** employés mobilisés pendant le chargement de la neige



### LES OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT DÉCRYPTÉES

- 1 ÉPANDAGE DE FONDANTS ET D'ABRASIFS** ▶ Selon les conditions climatiques, nos équipes sillonnent les trottoirs et rues de l'arrondissement pour y épandre du sel et de la pierre concassée.
- 2 DÉBLAIEMENT** ▶ Dès une accumulation de 2,5 centimètres de neige au sol, nos équipes tassent la neige en bordure de la chaussée afin de dégager les voies de circulation. Cette opération se poursuit pendant les précipitations et prend fin lorsque toute la neige a été déblayée.
- 3 CHARGEMENT** ▶ Lorsqu'il y a entre 10 et 15 centimètres de neige au sol, la Ville de Montréal déclenche les opérations de chargement dans tous les arrondissements. Dans les 12 heures suivant ce décret, l'arrondissement commence le chargement de façon continue. Souffleuses, chenillettes, niveleuses et camions se mettent au travail 24 heures sur 24 pour retirer la neige de la chaussée.
- 4 ÉLIMINATION** ▶ Les camions remplis de neige se dirigent vers l'un des sites d'élimination pour y vider leur chargement.

## Des outils pour vous simplifier l'hiver

Aux côtés de la pelle, du grattoir et des crampons, les plateformes numériques de la Ville de Montréal s'ajoutent aux essentiels pour un hiver sans tracas. Pendant la saison froide, consultez-les régulièrement!

### Déneigement Montréal

Une carte interactive vous présente l'état du déneigement des deux côtés d'une rue, à savoir la planification et l'évolution du déneigement de chaque côté. L'interface est adaptée aux téléphones intelligents et aux tablettes numériques. [ville.montreal.qc.ca/deneigement](http://ville.montreal.qc.ca/deneigement)

### INFO-Remorquage

Vous vous êtes fait remorquer votre véhicule pendant une opération de déneigement? Localisez-le rapidement en consultant le site INFO-Remorquage.

[ville.montreal.qc.ca/inforemorquage](http://ville.montreal.qc.ca/inforemorquage)

### INFO-Neige MTL

L'application mobile INFO-Neige MTL présente sur une carte interactive la planification et le déroulement des opérations de chargement de la neige ainsi que les interdictions de stationner en vigueur sur le réseau routier de la Ville de Montréal. N'oubliez pas que la signalisation sur rue a préséance sur les données fournies par l'application.

**Disponible sur l'AppStore (iPhone) et Google Play (Android)**



### PISTE CYCLABLE DE LA RUE BOYER

#### Laissez la voie libre!

La piste cyclable de la rue Boyer n'hiverne pas pendant la saison froide! Cette importante voie de l'axe nord-sud est non seulement intégrée à la Route verte, mais elle fait aussi partie du réseau cyclable quatre saisons de la Ville de Montréal.

Été comme hiver, cette voie est réservée uniquement aux vélos. Le stationnement sur rue est autorisé entre la voie de circulation et la piste cyclable. Afin d'assurer la sécurité des cyclistes, garez votre véhicule le long de la ligne de marquage peinte au sol. Lorsque celle-ci n'est pas visible, stationnez-vous à une distance de 2,5 mètres du trottoir. À l'ouverture des portières du côté passager, une attention particulière devra également être portée.



## Plus de 100 M\$ investis dans les infrastructures de l'arrondissement



La Ville de Montréal fournit son apport à l'arrondissement dans le cadre du PTI en versant plus de 80 M\$, soit 10 M\$ pour le programme de réfection des rues locales, plus de 50 M\$ pour la réfection des rues artérielles et collectrices ainsi que plus de 20 M\$ pour la mise aux normes des deux glaces de l'aréna de Saint-Michel.

Dans le cadre du programme de réfection routière, la reconstruction de trottoirs et de rues locales ainsi que des mesures d'apaisement de la circulation seront financées par le plan triennal.

L'arrondissement a adopté son plan triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2018-2019-2020 lors du conseil d'arrondissement du 5 septembre dernier. Rassemblant la contribution de la Ville et celle de l'arrondissement, le PTI maintient un niveau d'investissement record, soit plus de 100 M\$. Ce montant sera affecté à la réfection routière, à la protection des immeubles municipaux et à l'aménagement des parcs. En 2018, l'arrondissement investira également dans les parcs un montant additionnel de 2 M\$, issu des budgets des années antérieures.

Une partie des investissements du PTI permettront la restauration de plusieurs édifices, dont le centre sportif Jean-Rougeau et le Patro Le Prevost. En 2019, la piscine du parc François-Perrault sera entièrement rénovée.

Dans le cadre du plan, la réfection du parc Saint-Damase sera préparée. En outre, au cours des trois prochaines années, l'arrondissement planifiera le réaménagement de plusieurs autres parcs.

### NOUVEAU RÈGLEMENT SUR LE BRUIT

## Proactivité et efficacité pour une meilleure cohabitation

Novateur, le règlement sur le bruit en vigueur depuis juillet 2017 privilégie une approche proactive pour favoriser la cohabitation. La grande nouveauté de cette refonte du règlement : les propriétaires d'immeubles peuvent être contraints à faire des travaux d'insonorisation afin d'assurer la quiétude du voisinage.

Par cette démarche, on souhaite responsabiliser les propriétaires pour qu'ils aménagent durablement leurs immeubles pour que les bruits provenant d'activités commerciales ne viennent pas perturber le calme des lieux habités.

Des bâtiments hébergeant par exemple un bar, une école de danse, un centre d'activité physique ou encore un lieu de culte devront être insonorisés pour que tout bruit dérangeant ne puisse s'entendre dans un lieu habité.

En misant sur la proactivité plutôt que sur la coercition, l'arrondissement désire mettre en place des conditions gagnantes pour que s'établissent des relations de bon voisinage.

Dans le cas où une personne contreviendrait au règlement sur le bruit, des amendes pourraient être encourues.

## Les demandes de permis maintenant centralisées à la mairie de l'arrondissement

Depuis le 21 août dernier, les demandes de permis pour occupation du domaine public sont centralisées au bureau des permis et de l'inspection, situé à la mairie de l'arrondissement sise au 405, avenue Ogilvy. Ce type de demande n'est dorénavant plus reçu à la Maison du citoyen. Vous pouvez obtenir le formulaire de demande ainsi que la liste des tarifs sur notre site Web.

## PROPRIÉTAIRE D'UN FOYER OU D'UN POÊLE À BOIS ? Surveillez les avertissements de smog



Le chauffage au bois est l'une des principales causes de smog en hiver. Surveillez les conditions climatiques et cessez immédiatement l'utilisation de votre appareil dès qu'un avertissement de smog est émis. Vous contribuez ainsi à améliorer non seulement la qualité de l'air à Montréal, mais également la qualité de vie de votre famille et de vos voisins.

À compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018, seuls les **appareils de chauffage ou foyers au bois certifiés EPA ou CSA** n'émettant pas plus de 2,5 g/h de particules fines dans l'atmosphère seront permis sur le territoire de la Ville de Montréal.



### ▶ Ouvert ou fermé pendant les Fêtes

#### Bureau Accès Montréal et bureau des permis et de l'inspection

Fermés du 22 décembre au 2 janvier

#### Cabinet du maire et des conseillers municipaux et bureaux administratifs

Fermés du 22 décembre au 2 janvier

#### Aréna Howie-Morenz et de Saint-Michel

Fermés les 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier

#### Centre sportif Jean-Rougeau

Fermé du 24 au 26 décembre et du 31 décembre au 2 janvier

#### Bibliothèques de Saint-Michel, de Parc-Extension et Le Prevost\*

Fermées du 24 au 26 décembre et du 31 décembre au 2 janvier

\* La chute à livres ne sera pas accessible à la bibliothèque Le Prevost.

#### Maison de la culture, bureau administratif

Fermé du 22 décembre au 5 janvier

#### Salle de diffusion de Parc-Extension

Fermée du 22 au 26 décembre et du 31 décembre au 2 janvier

#### Roulivre

Annulé du 23 décembre au 3 janvier

#### Piscines Joseph-Charbonneau et René-Goupil

Fermées les 24, 25 et 31 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier

#### Piscines Saint-Roch

Fermée du 24 au 26 décembre et du 31 décembre au 2 janvier

#### Piscine John-F.-Kennedy

Fermée du 24 décembre au 5 janvier

#### Piscine Patro Le Prevost

Fermée du 24 décembre au 7 janvier



### ▶ Horaire des collectes pendant les Fêtes

Dans les districts de Saint-Michel et de François-Perrault, les collectes des ordures ménagères des lundis 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier sont reportées aux mercredis 27 décembre et 3 janvier. Toutes les autres collectes auront lieu selon l'horaire habituel.

#### Collecte des arbres de Noël

La collecte des arbres de Noël aura lieu les mercredis 3, 10 et 17 janvier. Déposez votre sapin dépouillé de ses décorations en bordure de rue, entre 20 h la veille et 7 h le jour de la collecte, sans entraver les opérations de déneigement.

PARC FRÉDÉRIC-BACK

## Un espace vert unique prend racine dans Saint-Michel

Au cœur du Complexe environnemental de Saint-Michel, une véritable transformation s'est opérée. Le site qui accueillait autrefois une carrière ainsi qu'un site d'enfouissement a bénéficié d'une ambitieuse réhabilitation environnementale afin de se métamorphoser en un immense espace vert unique en son genre : le parc Frédéric-Back. Nommé en l'honneur du célèbre cinéaste de *L'homme qui plantait des arbres*, cet important legs du 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal a été inauguré en août dernier et est déjà une véritable source de fierté pour les résidents du quartier de Saint-Michel ainsi que tous les Montréalais.



© Ville de Montréal, Frédérique Ménard-Aubin

Le parc Frédéric-Back offre maintenant deux nouveaux espaces aménagés pour le plaisir de tous: Boisé Est et Parvis Papineau. Ce sont là près de 18 hectares qui s'ajoutent aux 30 hectares de la piste multifonctionnelle ceinturant le parc. À terme, le parc Frédéric-Back deviendra le deuxième plus grand parc montréalais avec une superficie totale de 153 hectares.

### La nature au cœur de la ville

Une seule visite dans le parc vous dépaysera! Dans le secteur du Boisé Est, un grand champ parsemé de 56 sphères blanches dessine un paysage à la fois rural et futuriste. Phosphorescentes à la tombée du jour, ces boules protègent en fait les puits de captage de biogaz produits par la décomposition des déchets de l'ancien site d'enfouissement.

À proximité, 450 jeunes arbres forment un petit boisé qui deviendra grand. Afin de rendre hommage à l'illustre Frédéric Back, un chêne coiffe le point le plus élevé du parc. On y trouve également l'œuvre d'art public *Anamnèse 1 + 1* de l'artiste Alain-Martin Richard, une œuvre de mémoire née d'une démarche de médiation culturelle de deux ans avec les citoyens de Saint-Michel.

Ceinturé d'un sentier polyvalent de 5,5 kilomètres, le parc comprend plusieurs belvédères, dont un à 360 degrés qui offre un point de vue exceptionnel sur le centre-ville, le mont Royal et le Stade olympique. Dénéigés durant la saison hivernale, la boucle du parc et les sentiers sont accessibles pour les activités de randonnée pédestre, de course à pied et de vélo hivernal. Les grands champs enneigés se prêtent aussi à merveille à la pratique de la raquette.

## Cohabiter avec le coyote

Depuis quelques années, le coyote est présent à Montréal. Habituellement craintif des humains, il n'est pas dangereux pour la sécurité de la population. Toutefois, on doit prendre des précautions afin d'éviter que cet animal sauvage devienne habitué à l'humain :

- N'approchez pas des coyotes et ne les nourrissez pas.
- Gardez les chiens en laisse et circulez uniquement dans les sentiers aménagés des parcs.
- Habituez les enfants à ne pas s'approcher des animaux sauvages.

### Si vous croisez un coyote :

- Gardez votre calme.
- Éloignez-vous en reculant lentement et en gardant un contact visuel avec l'animal.
- Ne lui tournez pas le dos pour courir.
- Contactez la centrale SOS braconnage (1 800 463-2191) pour joindre un agent de protection de la faune et rapporter l'incident.
- Composez le 911 en cas d'urgence.

Obtenez plus de renseignements sur le site : [ville.montreal.qc.ca/coyote](http://ville.montreal.qc.ca/coyote)

### Gardez la forme cet hiver!

Joignez-vous à la communauté de coureurs du parkrun qui se réunit tous les samedis à 9 h 30 au parc Frédéric-Back pour un parcours amical de 5 kilomètres chronométré. C'est gratuit et ouvert à tous.

Plus de détails :

[facebook.com/parkrunfredbackmontreal](https://facebook.com/parkrunfredbackmontreal)

Renseignements sur le parc :

[ville.montreal.qc.ca/parcfredericback](http://ville.montreal.qc.ca/parcfredericback)



▶ Ouvert tous les jours de 7 h à 23 h

Pavillon d'accueil : TOHU (2345, rue Jarry Est)



▶ Bus 94 Iberville Nord ou 193 Jarry Est



## Un millier d'arbres de plus dans nos quartiers

Une nouvelle bouffée d'air frais a soufflé sur nos quartiers! Plus de 1 000 arbres ont été plantés au cours de la dernière année dans les rues et espaces verts de l'arrondissement, du parc Sandro-Pertini au parc Jarry, en passant par l'avenue Charland et le boulevard Crémazie. Une zone boisée de 70 arbres a d'ailleurs vu le jour à l'angle des boulevards Saint-Laurent et Crémazie, en remplacement d'un aménagement bétonné vétuste.

En plus d'embellir nos milieux de vie, ces nouveaux arbres contribuent à accroître le couvert arborescent de l'arrondissement afin de lutter contre les îlots de chaleur urbains.

### Moins de gris, plus de vert!

L'été dernier, l'arrondissement a aussi procédé à la déminéralisation d'une partie de ses trottoirs. Du béton et de l'asphalte ont été retirés, 350 carrés d'arbres ont été agrandis ou ajoutés et 40 plates-bandes ont été aménagées le long de certains trottoirs. Au printemps prochain, les riverains de ces aménagements pourront contribuer à leur verdissement en y plantant des végétaux.



## FORUM ÉCONOMIQUE DE SAINT-MICHEL

### 4 projets novateurs dans l'œil de Saint-Michel

Le 4<sup>e</sup> Forum du développement économique de Saint-Michel s'est tenu le 1<sup>er</sup> décembre dernier à la TOHU. Plus d'une centaine d'acteurs issus de l'entreprise privée ainsi que des organismes communautaires et de soutien à l'entreprise se sont intéressés à quatre projets novateurs et créatifs ayant un potentiel de création d'emplois et susceptibles de contribuer au développement économique du quartier.

Inspirée du concept de l'émission *Dans l'œil du dragon*, la formule avait pour but de donner un coup de pouce aux promoteurs d'entreprises désirant s'implanter ou se développer dans le quartier. Des douze projets ayant répondu à l'appel de projets lancé en septembre dernier, deux d'entre eux ont été retenus dans la catégorie « Démarrage d'entreprise » et deux autres dans la catégorie « Implantation d'entreprise ». Il s'agit de **Cook it**, une entreprise qui offre un service de livraison de boîtes repas prêtes à cuisiner afin de permettre aux gens pressés de préparer des plats savoureux à la maison; de **Mouv' espace bloc**, un centre sportif spécialisé dans la pratique de l'escalade de bloc sur des surfaces artificielles; du projet **Le Centre Ensemble**,

qui vise à établir un magasin de vêtements et d'objets pour récolter, traiter, nettoyer, réparer, remettre en valeur puis vendre ces articles qui, autrement, risquent d'aboutir dans des sites d'enfouissement; et du projet **La Boîte à tout le monde**, qui consiste à mettre sur pied une maison communautaire de quartier pouvant accueillir des regroupements du milieu de la petite enfance et du milieu communautaire.

Un jury composé de gens d'affaires reconnus a déterminé les lauréats de chaque catégorie. Ces derniers ont reçu une bourse de 10 000 \$ chacun de même qu'un accompagnement pour le développement de leur projet d'affaires. Le Service d'aide à l'exportation de la Chambre de commerce de l'Est de Montréal a offert également un forfait d'accompagnement à l'entreprise finaliste ayant le meilleur potentiel d'exportation. Pour connaître le nom des lauréats, consultez le site Web de l'arrondissement.

Le 4<sup>e</sup> Forum du développement économique de Saint-Michel est une initiative des élus aux niveaux municipal, provincial et fédéral, réalisée en collaboration avec PME MTL Centre-Est.



## Une rue Lajeunesse sécuritaire et familiale pour marquer la réouverture de l'école Saint-Gérard

Les écoliers ont repris le chemin de l'école primaire Saint-Gérard en novembre dernier lorsque le nouvel établissement a ouvert ses portes rue Lajeunesse, entre la rue de Liège Est et le boulevard Crémazie Est.

La rue Lajeunesse est un axe sur lequel transitent un nombre important de véhicules à l'heure de pointe. Sa vocation a donc été revue afin de concorder avec l'arrivée de la population scolaire. Conséquemment, plusieurs mesures visant à accroître la sécurité des déplacements de tous ont été déployées.

Une vitesse maximale de 30 km/h est dorénavant prescrite aux automobilistes qui circu-

lent entre la rue de Liège Est et le boulevard Crémazie Est. Au centre de la chaussée, des symboles d'écoliers ont été peints pour marquer l'entrée en zone scolaire et le marquage des passages piétonniers aux intersections a également été rafraîchi. De plus, pour accommoder les parents dont les enfants fréquentent l'école Saint-Gérard, des zones de débarcadère ont été aménagées en face de l'entrée de l'établissement.

D'autres initiatives visant à sécuriser les déplacements de tous entreront en vigueur graduellement sur la rue Lajeunesse afin de préserver son caractère local et d'offrir aux écoliers un milieu de vie adapté à leurs besoins.

## ÉCLAIRAGE DEL

### Un choix lumineux

La modernisation de l'éclairage de rue aux diodes électroluminescentes (DEL) a commencé en novembre dernier dans l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension. Au total, 9 244 luminaires seront progressivement remplacés par des nouveaux dans l'arrondissement. Les citoyens profiteront d'un service d'éclairage amélioré, uniforme et à la fine pointe de la technologie.

Le changement des luminaires se réalisera à l'aide de camions-nacelles et créera des entraves de courte durée.

La Ville de Montréal compte au total 132 000 luminaires de rue sur son territoire. D'ici cinq ans, l'ensemble du réseau sera converti vers la technologie DEL (à 3 000 kelvins). Les grandes

artères seront modernisées en priorité la première année. Ce projet d'envergure diminuera la consommation énergétique de plus de 35 % et permettra des économies d'entretien de 55 %. En outre, la pollution lumineuse sera réduite grâce à une meilleure orientation du faisceau lumineux.

En parallèle avec les travaux de conversion à la DEL, la Ville intégrera un système de gestion intelligent qui permettra de contrôler à distance et en temps réel l'ensemble des luminaires de rue.

Pour plus de renseignements ou pour suivre l'évolution des changements des luminaires sur le territoire de la Ville, consultez la page : [ville.montreal.qc.ca/del](http://ville.montreal.qc.ca/del) ou composez le **311**.

## Les saillies virtuelles : simples, efficaces et sécuritaires



Les avez-vous remarquées, ces intersections bordées de bollards ? On les appelle les saillies virtuelles. Maintenant implantées sur de nombreux coins de rue, elles ont commencé à faire leur apparition en 2015 dans l'arrondissement. À l'instar des bandes jaunes souvent appliquées en bordure de trottoir, les saillies virtuelles servent à consolider l'espace de dégagement minimal de 5 mètres prévu par le Code de la sécurité routière.

Pourquoi virtuelles ? Ces saillies n'incluent pas une reconstruction immédiate de l'intersection. Elles sont conçues grâce à une installation simple, efficace et peu coûteuse. Des bollards sont posés autour d'un coin de rue de manière à étendre sa superficie. Grâce à ce processus novateur, on peut accroître facilement la sécurité de tous sur une rue au moyen d'une intervention rapide. L'implantation d'une saillie véritable peut prendre, quant à elle, plus de temps avant de voir le jour, car elle nécessite des études techniques et des travaux de plus grande ampleur.

### Vision Zéro : des saillies pour marcher dans la bonne direction !

L'installation de saillies virtuelles s'inscrit dans la foulée de l'approche Vision Zéro, qui vise à réduire à zéro le nombre de décès et de blessés graves sur les routes à Montréal. Les saillies sont pensées de manière à ce que chaque usager – piétons, cyclistes et automobilistes – puisse se voir. C'est en assurant ainsi une meilleure visibilité que l'on peut préserver la sécurité de tous.

## ABRIS TEMPORAIRES

### Devenez pro du Tempo

Le temps froid est de retour. Vous considérez installer un abri temporaire sur votre terrain ? Vous devez respecter les indications suivantes.

L'abri doit être :

- Solidement fixé au sol par ancrage ou par contrepoids;
- En bon état;
- Fait de toile synthétique fibreuse blanche translucide et préfabriqué par une entreprise spécialisée.

Sachez qu'il est interdit d'utiliser un abri temporaire à des fins d'entreposage ou d'y installer un mode de chauffage.

### Abris temporaires pour automobiles

- Installation permise seulement dans une unité de stationnement ou une voie d'accès à une unité de stationnement
- Hauteur maximale de 3 m
- Largeur maximale de 6,5 m

Si votre abri est posé à moins de 3 m du trottoir, il doit alors être muni de fenêtres latérales à moins de 2 m de l'entrée de l'abri pour que l'automobiliste ait une vue optimale à sa sortie.

### Abris temporaires pour piétons

- Installation permise uniquement sur un passage piéton
- Pose interdite devant une fenêtre de bâtiment
- Hauteur maximale de 2,4 m

Le trajet de passage doit être éclairé. Pour ce faire, il doit être muni de sections transparentes sur au moins 25 % et au maximum 50 % de ses parois latérales.

### Un dégagement sécuritaire

Pour que les lieux demeurent sécuritaires, vous devez vous assurer que l'abri est posé à au moins :

- 5 m de la courbe de la chaussée;
- 1,5 m d'une borne-fontaine;
- 0,75 m du trottoir ou de la bordure de la voie publique.

## PARC SAINT-ROCH

### Réaménagement sécuritaire et convivial



Constatez par vous-même la beauté du parc Saint-Roch avec ses nouveaux aménagements totalisant 722 000 \$. Ce parc situé à Parc-Extension possède désormais une aire de détente et de pique-nique dotée d'une zone de barbecue ainsi que d'une aire de jeu libre. Ces nouveaux aménagements s'ajoutent aux aires de jeux pour les enfants et complètent ainsi l'aménagement du parc.

Les sentiers éclairés et le nouveau mobilier (bancs, corbeilles à déchets, fontaine à boire, tables à pique-nique et lampadaires) fournissent des espaces accueillants et conviviaux aux usagers du parc. Le projet comprend en

outre la plantation de 28 nouveaux arbres, qui procurent des espaces ombragés aux utilisateurs, ainsi que des massifs d'arbustes contribuant à l'embellissement du parc.

Le réaménagement comprend également différentes mesures (réaménagement des accès, mise en place de clôtures et de signalisation) pour régler les conflits de circulation piétonne, cyclable et véhiculaire et rendre ainsi le parc plus sécuritaire pour les utilisateurs.

Pour compléter le tout, des travaux de peinture au sol seront réalisés au printemps prochain.

## PARC CHAMPDORÉ

### Un autre parc familial

Des travaux au parc Champdoré totalisant 713 000 \$ ont eu lieu cet automne pour réaménager les aires de jeux désuètes. Les travaux prévoyaient notamment l'ajout d'une zone pour les enfants de 0 à 2 ans, le réaménagement de l'aire de jeux des 2 à 5 ans et des 5 à 12 ans en sentier d'hébertisme, l'ajout d'une zone de pergolas munies de sièges berçants et d'un secteur de tables à pique-nique.

Un montant de 120 000 \$ provient de l'entente entre la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec dans le cadre de la stratégie de développement Imaginer – Réaliser Montréal 2025 pour soutenir la démarche de revitalisation urbaine intégrée (RUI) de l'organisme Vivre Saint-Michel en santé.



## Plaisirs d'hiver

Cet hiver, profitez des joies du patinage, des sports d'équipe sur glace et plus encore en fréquentant l'une des patinoires extérieures, la patinoire réfrigérée BLEU BLANC BOUGE ou la piste de ski de fond de l'arrondissement.

Vous pourrez donc pratiquer vos activités favorites dans plusieurs parcs près de chez vous.

Le parc Frédéric-Back possède un sentier de 5,5 km pour la marche, la course à pied ou le vélo hivernal (*fatbike*). Au parc Jarry, en plus des patinoires, il y a notamment une piste de ski de fond de 2,1 km et une butte de glissade.

Sans compter les nombreuses patinoires dans les parcs de l'arrondissement!

Nouveautés cet hiver : une patinoire de hockey et un anneau de glace seront aménagés au parc Villeray. Les vestiaires et toilettes du centre sportif Jean-Rougeau seront accessibles aux patineurs.

L'arrondissement compte aussi deux arénas sur son territoire, les arénas de Saint-Michel et Howie-Morenz. Amusez-vous bien!

Pour connaître l'emplacement et les conditions des sites hivernaux, consultez le site [ville.montreal.qc.ca/vsp](http://ville.montreal.qc.ca/vsp).

## Prix de reconnaissance des bénévoles

Les Prix de reconnaissance des bénévoles, ce sont près de 200 candidatures reçues depuis 2013 et 25 lauréats honorés pour leurs actions dignes de mention.

Dans les quatre districts de l'arrondissement, des centaines de bénévoles travaillent quotidiennement à améliorer la qualité de vie des citoyennes et citoyens. Que ce soit à travers des organismes de sports, de loisirs ou de culture, leur implication a un impact important. Les Prix de reconnaissance des bénévoles soulignent tout particulièrement leur engagement envers la communauté.

Les Prix de reconnaissance honorent un bénévole de l'année dans les catégories suivantes :

- **District de Villeray**
- **District de Parc-Extension**
- **District de Saint-Michel**
- **District de François-Perrault**
- **Relève 13-17 ans**

Seuls les membres d'un organisme à but non lucratif reconnu par l'arrondissement peuvent proposer la candidature de bénévoles dont l'engagement exceptionnel est digne de mention. Un organisme peut proposer un maximum de deux candidatures différentes par catégorie.

### Dépôt des candidatures

Des formulaires de mise en candidature sont disponibles auprès des organismes reconnus de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension. Il est également possible de se procurer les formulaires au bureau Accès Montréal et de remplir le formulaire en ligne sur le site Web de l'arrondissement au [ville.montreal.qc.ca/vsp](http://ville.montreal.qc.ca/vsp). Vous avez jusqu'au 31 janvier 2018 pour soumettre une candidature. La remise des prix aura lieu le vendredi 20 avril 2018 dans le cadre de la fête des Bénévoles.



## PROGRAMME ACCÈS-LOISIRS

### Le loisir accessible pour les citoyens en situation de faible revenu

Le programme Accès-Loisirs est un programme de mobilisation qui permet de rendre accessibles gratuitement les loisirs sportifs, culturels et de plein air aux personnes de 0 à 99 ans vivant une situation de faible revenu, et ce, en concertation avec les partenaires du milieu.

#### Critères d'admissibilité

Les familles et les personnes seules doivent fournir une preuve de revenu. L'admissibilité au programme s'établit en fonction du tableau du seuil de faible revenu (revenu familial) avant impôts fixé par Statistique Canada.



#### INSCRIPTIONS HIVER-PRINTEMPS 2018

##### Villeray

**Mercredi 10 janvier, de 15 h à 18 h**

La Maison des Grands-parents de Villeray  
8078, rue Drolet

##### Saint-Michel

**Vendredi 12 janvier, de 14 h à 18 h**

Mon Resto Saint-Michel  
8735, boulevard Pie-IX

##### Parc-Extension

**Lundi 22 janvier, de 15 h à 18 h**

Ressource Action Alimentation  
419, rue Saint-Roch, local SS-13

##### Pour plus d'information

**Quartier de Villeray :** 514 872-0296

**Quartier de Saint-Michel :** 514 872-2405

**Quartier de Parc-Extension :** 514 872-2043

Lors des inscriptions de l'hiver 2017 et de l'automne dernier, plusieurs organismes ont participé au programme en offrant des centaines d'activités. L'arrondissement tient à remercier tous les organismes qui collaborent au programme.

## DÉFI SANTÉ

## Relevez le défi avec nous!



Inscrivez-vous gratuitement au Défi Santé dès le 22 février et améliorez vos habitudes de vie en avril. Faites de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension un arrondissement en santé!

En participant au volet Municipalités et familles du Défi Santé, l'arrondissement souhaite mobiliser les jeunes et les familles de son territoire afin qu'ils adoptent un mode de vie physiquement actif et une saine alimentation. Afin de

soutenir les jeunes et les familles qui relèvent le défi, l'arrondissement s'engage aussi à faire connaître et à rendre plus accessibles ses infrastructures, ses équipements et son service de sports et de loisirs.

## Le Défi Santé

**C'est un mois de motivation pour améliorer ses habitudes de vie.**

- ▶ **L'objectif 5** : manger au moins 5 portions de fruits et légumes par jour;
- ▶ **L'objectif 30** : bouger au moins 30 minutes par jour, au minimum 5 jours par semaine;
- ▶ **L'objectif Équilibre** : être reconnaissant au quotidien.

## Une invitation lancée à tous les citoyens!

Pour vous inscrire au Défi Santé qui aura lieu du 1<sup>er</sup> au 30 avril, visitez le site [defisante.ca](http://defisante.ca).

## Activités spéciales pendant les Fêtes



## Bains libres animés pour les enfants

**Samedi 16 décembre 2017**



▶ Jeux et animation, musique, distribution de cadeaux par le père Noël

**Piscine John-F.-Kennedy** : 13 h à 14 h

**Piscine Joseph-Charbonneau** : 14 h 30 à 15 h 30

**Piscine René-Goupil** : 16 h à 18 h

## Patinage libre animé

**Samedi 23 décembre 2017**

**Aréna de Saint-Michel** : 13 h à 14 h 30

**Aréna Howie-Morenz** : 20 h à 21 h 30

## Programmation spéciale dans les piscines et les arénas

Vous pourrez nager et patiner comme bon vous semble durant les Fêtes! Pour consulter la programmation, visitez le site Web de l'arrondissement.

Activités gratuites. | Aucune inscription requise.

## De jeunes compétiteurs passionnés



Depuis plus d'une décennie, le Festival sportif offre une excellente occasion aux athlètes de 6 à 12 ans de participer à des compétitions et de rencontrer d'autres jeunes qui partagent la même passion. Chaque année, plus de 1 200 jeunes vivent une expérience des plus inoubliables grâce au Festival sportif. Servant de compétitions préliminaires aux Jeux de Montréal, l'événement permet à de jeunes sportifs motivés de représenter fièrement l'arrondissement.

## Votre enfant veut-il y participer?

Les enfants doivent être inscrits à une activité sportive offerte par un organisme partenaire pour prendre part au Festival sportif. Visitez le site de Loisirs en ligne ([ville.montreal.qc.ca/loisirsenligne](http://ville.montreal.qc.ca/loisirsenligne)) pour obtenir plus de renseignements et connaître la programmation hivernale. Consultez également le site Web de l'arrondissement pour tous les détails.

DU 3 AU 11 MARS 2018

## Faites le plein d'idées pour la relâche scolaire!

Vous tentez déjà de planifier la relâche scolaire de vos enfants et vous n'avez pas d'idées? Qu'à cela ne tienne! Les bibliothèques vous proposent notamment une belle programmation pour occuper vos jeunes avec le festival Montréal joue et ses activités ludiques de toutes sortes. Et du côté des sports et des loisirs, il y aura du patinage, des camps de jours et de la baignade... de quoi charmer tous les enfants!

Pour plus de renseignements sur les activités offertes, l'horaire des bains libres et du patinage libre pendant la relâche, consultez le site Web de l'arrondissement : [ville.montreal.qc.ca/vsp](http://ville.montreal.qc.ca/vsp). Par ailleurs, pour connaître les dates d'inscription aux camps de jour, visitez Loisirs en ligne ([ville.montreal.qc.ca/loisirsenligne](http://ville.montreal.qc.ca/loisirsenligne)) en janvier.

## Jeux de la rue

Les Jeux de la rue de l'arrondissement visent le développement des compétences physiques et sociales des jeunes âgés de 12 à 24 ans. L'année dernière, près de 400 d'entre eux, habituellement exclus des réseaux compétitifs fédérés, ont participé à cet événement singulier qui propose des disciplines collées sur les intérêts des jeunes Montréalais.



## Événements sportifs à venir

**Festival sportif** : Samedi 10 février 2018

**Jeux de Montréal** : Du 4 au 8 avril 2018

**Jeux de la rue** : Samedi 2 juin 2018



## Faits saillants de la programmation culturelle de l'hiver-printemps 2018

Qu'est-ce que la saison culturelle vous réserve pour commencer l'année? La maison de la culture et les trois bibliothèques de l'arrondissement vous proposent des rencontres, spectacles et activités qui sauront vous plaire. Jetez un coup d'œil à ce qui vous attend dès janvier! Pour la programmation complète, consultez le site [culturevsp.com](http://culturevsp.com) ou mettez la main sur la version imprimée du calendrier culturel disponible dans les diverses installations et au bureau Accès Montréal de l'arrondissement.

### MAISON DE LA CULTURE

**JEUDI 25 JANVIER, 13 H 30**

*Laissez-passer disponibles dès le 11 janvier*

Auditorium Le Prévost

**Acte III**  
1 **Quartom**  
Chant a capella

Ce concert propose des airs célèbres d'opéras (Bizet, Mozart, Offenbach, etc.) livrés a capella par le réputé quatuor, qui a toujours une façon unique et souvent humoristique de présenter son répertoire. Mise en scène : **Benoît Brière**. Avec : **Gaëtan Sauvageau**, **Julien Patenaude**, **Benoît Le Blanc** et **Philippe Martel**.

**SAMEDI 27 JANVIER, 15 H**

*Laissez-passer disponibles dès le 13 janvier*

Auditorium Le Prévost

**Le grenier des Molinari**  
2 **Jeunesses Musicales Canada**  
Musique pour enfants (6 à 12 ans)

Montez au grenier pour y découvrir un quatuor surprenant qui promet de transformer la peinture... en musique! Avec le **Quatuor Molinari** : **Olga Ranzenhofer** et **Frédéric Bednarz** (violin), **Frédéric Lambert** (alto) et **Pierre-Alain Bouvette** (violoncelle).

*Programme Hors les murs*

**DIMANCHE 11 FÉVRIER, 15 H**

*Entrée libre*

Église Saint-René-Goupil

**Voyage au Loch Ness**

**La Fresque Ensemble Baroque**

Musique baroque

Émotion, histoires et émerveillement sont au rendez-vous dans ce concert qui puise son répertoire durant des lieux celtiques emblématiques de la période baroque. Avec : **Rachel Baillargeon** (violoncelle), **Catherine Blouin** (clavecin) et **Jean-Michel Marois** (violin).

**DIMANCHE 25 FÉVRIER, 10 H ET 11 H**

*Entrée libre*

Salle de diffusion de Parc-Extension

**L'allée des petits secrets**

3 **Des mots d'la dynamite**

Théâtre (3 à 5 ans)

Un déambulatoire festif présentant de courtes prestations artistiques, comme de petits secrets à l'intention du petit spectateur.

### BIBLIOTHÈQUES

Dans les trois bibliothèques, vous trouverez une programmation diversifiée pour les adultes : une vingtaine de conférences et ateliers en plus des formations Internet et des clubs de lecture.

**JEUDI 25 JANVIER, 10 H 30**

*Laissez-passer disponibles dès le 11 janvier*

Bibliothèque Le Prévost

**Nous sommes bien seules**

Invitée : Julie Bosman

**JEUDI 1<sup>ER</sup> FÉVRIER, 10 H 30**

*Laissez-passer disponibles dès le 18 janvier*

Bibliothèque de Saint-Michel

**Être face à la rue**

4 Invité : Jean-Marie Lapointe

**MARDI 27 FÉVRIER, 19 H 30**

*Inscription requise*

Bibliothèque Le Prévost

**Claude Legault : improvisations libres**

5 Invités : Claude Legault et Pierre Cayouette

**JEUDI 15 MARS, 10 H 30**

*Laissez-passer disponibles dès le 1<sup>er</sup> mars*

Bibliothèque de Parc-Extension

**Profession : écrivain**

6 Invitée : Kim Thúy

### Aperçu des activités pour les jeunes dans les trois bibliothèques

- Des dizaines d'heure du conte;
- Une foule d'activités ludiques durant le festival Montréal joue (relâche scolaire) : jeux vidéo, jeux de société, jeux de rôles, camp de jeux, cartes *Magic*, quiz, et plus encore;
- Ateliers libres d'impression 3D (bibliothèque de Saint-Michel);
- Ateliers variés : bricolage, science, jardinage, danse, LEGO, poésie, etc.;
- Activités spéciales pour la Saint-Valentin et Pâques;
- Soirées des ados;
- Plusieurs activités dans le cadre du Mois de la BD en mai.



© Brent Calis



© Sarah Scott



© Jacinthe Perrault



© Lorraine Beaudoin



© Jean-François Brière



3



7

### Vivre en français

Destinée plus particulièrement aux nouveaux arrivants, la programmation *Vivre en français* est de retour cet hiver avec des activités variées, dont celle-ci, toute nouvelle :

**TOUS LES MERCREDIS**  
**DU 7 FÉVRIER AU 25 AVRIL**  
**DE 14 H À 19 H**

**Écrivain public**

Vous avez besoin d'aide pour remplir un formulaire ou écrire une lettre? L'écrivain public est là pour vous. **Michel Duchesne**, écrivain de profession, prêtera sa plume aux résidents du quartier qui ont besoin d'aide pour écrire en français.

### EXPOSITION

**JUSQU'AU 14 JANVIER**

Salle de diffusion de Parc-Extension

7 **La gare de triage d'Outremont : L'empreinte d'une mémoire**

L'ancienne gare de triage d'Outremont a été, pendant près de 100 ans, un important site industriel du réseau ferroviaire du Canadien Pacifique. Réalisée par les sociétés d'histoire d'Outremont et de Parc-Extension, l'exposition propose, dans le cadre des festivités du 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal, de découvrir ce lieu chargé d'histoire.

Pour connaître les heures d'ouverture, consultez le site [culturevsp.com](http://culturevsp.com) ou [vsmpe.accesculture.com](http://vsmpe.accesculture.com).

## PARCOURS SCÈNE

## Ex æquo entre Forward Movements et Minuit moins une

En novembre dernier, le jury du concours Parcours Scène 2017-2018 a proclamé deux lauréats : la compagnie de danse Forward Movements du chorégraphe Ford Mckeown Larose et la troupe de théâtre Minuit moins une ont remporté ex æquo le concours.

Le jury, formé de représentants des partenaires de l'arrondissement, dont le Cirque du Soleil, l'Union des artistes et Diversité artistique Montréal, a été impressionné par le professionnalisme du spectacle Dieu, qui expose le rapport tantôt paisible, tantôt trouble qu'il entretient avec Celui-ci, et par le théâtre engagé qui pousse à la réflexion de la troupe Minuit moins une.

Forward Movements et Minuit moins une se partageront le prix, soit un accompagnement artistique personnalisé d'une valeur de près de 30 000 \$ pendant deux ans. Ce soutien financier des partenaires vise à favoriser l'essor de la carrière de ces artistes de la relève en leur permettant d'enrichir leur démarche ou de perfectionner un projet de création, et ce, dans les meilleures conditions possibles.

Félicitations aux deux lauréats!

## Compagnie Forward Movements

Créée en 2015, la compagnie de danse Forward Movements est un organisme à but non lucratif spécialisé en danse urbaine. Le nom de la compagnie résume parfaitement sa vision et sa philosophie : elle va de l'avant afin d'explorer l'horizon infini de son art. Forward Movements a pour mission de créer, produire et diffuser les créations du chorégraphe Ford Mckeown Larose, d'offrir des programmes d'enseignement et des cours de danse (popping), mais également de produire des événements et compétitions de danse urbaine à Montréal.

## Minuit moins une

Minuit moins une défend un théâtre de création engagé et indiscipliné qui vient toucher et ébranler le public, tout en l'incitant à la réflexion et à la prise de position. La troupe de théâtre veut participer à l'évolution des consciences en créant des spectacles autour de sujets d'actualité. La pièce *Ton corps t'appartient-il?* permet d'ouvrir des discussions avec les jeunes sur les sujets de la masculinité et de la féminité. L'interaction avec le public fait en effet partie de la démarche de Minuit moins une.



Forward Movements



Minuit moins une

## Le Roulivre au métro Jarry!



Les jeudis, de 15 h à 18 h, le Roulivre, une chouette bibliothèque sur roues au service des 13 ans et moins, s'arrête à l'édicule de la station de métro Jarry. Ce service vous permet d'emprunter des livres ou de les consulter sur place.

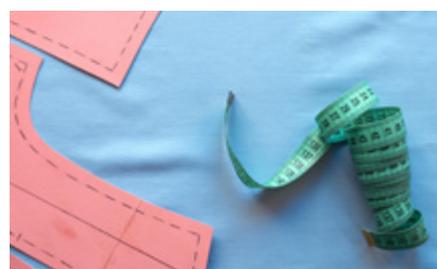
Pour connaître l'horaire de passage du Roulivre dans votre quartier, consultez le site [culturevsp.com](http://culturevsp.com).

## ▶ NOUVEAU

## Prêts de patrons à la bibliothèque Le Prévost

Vous aimez la couture? Nous prêtons des patrons! Vous pouvez emprunter une grande variété de modèles ne nécessitant pas de découpe selon la taille : tabliers, sacs à dos, décorations de Noël, écharpes, porte-bébés et plus encore!

Il est également possible de les réserver et de vous les faire livrer à votre bibliothèque de quartier.



## ▶ NOUVEAU

## Des instruments de musique à emprunter

Vous souhaitez emprunter un instrument de musique : une mandoline, un banjo, un violon ou un ukulele? C'est maintenant possible à la bibliothèque de Saint-Michel grâce au Programme de prêt d'instruments de musique de la Financière Sun Life. C'est gratuit!

Pour en savoir plus : [bibliomontreal.com/musique](http://bibliomontreal.com/musique)



### Un nouveau site Web plus simple



Le site Web de la Ville de Montréal fait peau neuve! Lancée cet automne, la version bêta ([beta.montreal.ca](http://beta.montreal.ca)) présente une navigation et un design améliorés, des contenus simplifiés ainsi que des services en ligne personnalisés.

Bonifiée graduellement, cette première version vous permet toutefois dès maintenant de trouver des renseignements pratiques sur votre ville et de créer un compte personnalisé pour notamment recevoir des avis et alertes sur des sujets qui vous intéressent et vous concernent.

Bientôt testés dans l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, les services en ligne vous permettront de déposer des demandes de services à partir du site Web ou de l'application mobile gratuite Montréal – Services aux citoyens. À partir de votre téléphone ou de votre ordinateur, il sera pos-

sible, entre autres, de signaler des nids-de-poule à colmater, des graffitis à nettoyer, un manque de propreté ou des lampadaires défectueux, puis de suivre l'état de vos demandes avec nos équipes.

À terme, peu importe la manière dont vous entrez en contact avec nous (en personne, par téléphone au 311, par courriel, par l'application mobile ou encore le site Web), nos employés seront en mesure de vous aider et de vous orienter rapidement sans que vous ayez à répéter les informations relatives à votre demande. Ils pourront ainsi faire le suivi d'une démarche que vous aurez entreprise en ligne et la poursuivre avec vous au téléphone ou au bureau Accès Montréal.

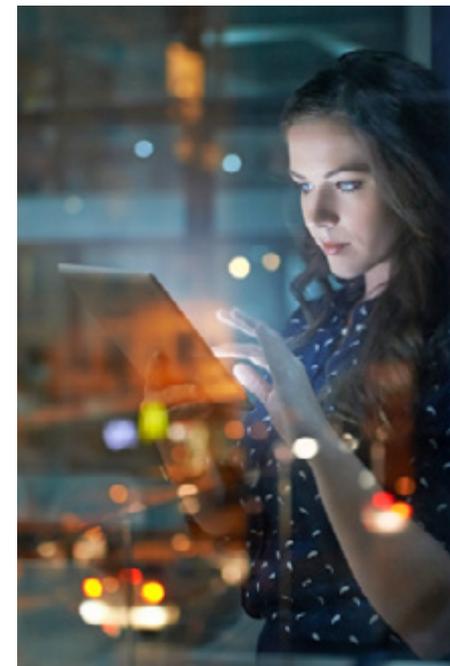
Visitez dès maintenant [beta.montreal.ca](http://beta.montreal.ca)

### ► NOUVEAU

### Recevez rapidement des avis et alertes de la Ville de Montréal

La Ville de Montréal offre depuis peu un nouveau service gratuit d'avis et d'alertes. Situations d'urgence, avis d'ébullition et de non-consommation de l'eau, entraves à la circulation, changement aux horaires des collectes domestiques ou des installations municipales : recevez rapidement par courriel ou par texto des messages d'urgence et des avis importants qui vous concernent. Vous pourrez personnaliser les envois en fonction de vos intérêts et des adresses de votre choix, que ce soit votre domicile ou votre travail par exemple.

Inscrivez-vous dès maintenant : [beta.montreal.ca/mon-compte](http://beta.montreal.ca/mon-compte)



### INFOLETTRE

### Des nouvelles de votre arrondissement

Pas besoin d'attendre la parution du bulletin *Le tournesol* pour prendre des nouvelles de votre arrondissement! En vous abonnant à l'infolettre de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, vous recevrez toutes les deux semaines les actualités les plus fraîches afin de ne rien manquer de ce qui se passe près de chez vous : primeurs et nouveautés dans votre quartier, renseignements pratiques sur les services municipaux, activités culturelles de la maison de la culture et des bibliothèques et plus encore.



Abonnez-vous et parlez-en à vos voisins : [ville.montreal.qc.ca/vsp/infolettre](http://ville.montreal.qc.ca/vsp/infolettre)

### Partagez avec nous vos coups de cœur sur Instagram

Vous aimez votre quartier et la photographie? Suivez votre arrondissement sur Instagram à [@mtl\\_vsp](https://www.instagram.com/mtl_vsp) et partagez vos coups de cœur hivernaux dans Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension en utilisant le mot-clic [#vsmpe](https://www.instagram.com/mtl_vsp). Une sélection des plus beaux clichés sera partagée sur notre compte Instagram et notre page Facebook!



[ville.montreal.qc.ca/vsp](http://ville.montreal.qc.ca/vsp)